



29 Septembre 2023

LETTRE OUVERTE À MADAME LA PRÉFÈTE DU RHONE

Depuis le printemps 2020, nous rencontrons des personnes désappointées, désemparées voire désespérées. Ces personnes sont des usagers et usagères du Service Public de la Préfecture, d'origine étrangère en lien avec les services de la Direction des Migrations et de l'Intégration qui nous font part de leurs plaintes et incompréhensions à propos du fonctionnement de vos services, faute d'avoir simplement pu obtenir une réponse à leurs questions.

Ces plaintes émanent de personnes qui subissent une rupture dans leurs droits sociaux ou perdent leur travail car leur récépissé n'a pas été renouvelé dans les délais.

Ces plaintes proviennent de personnes qui attendent depuis des mois voire des années un rendez-vous pour déposer une demande ou pour renouveler leur titre de séjour.

Ces plaintes sont formulées par des personnes qui trouvent porte close pour obtenir un renseignement ou qui sont confrontées au dédale kafkaïen de la dématérialisation.

Ces plaintes sont exprimées aussi par des personnes qui ne comprennent pas que les droits reconnus par une juridiction ne soient pas mis en œuvre spontanément.

Cette litanie, qui ne fait que s'étoffer, pointe les graves dysfonctionnements du service étranger de la Préfecture du Rhône. Ils impactent également les fonctionnaires et contractuels de ce service. Est-ce digne d'un Service Public, dont la première mission est d'apporter une information claire et juste aux usagers et usagères et une réponse à leurs demandes ?

Nous, usagers et usagères de la Préfecture, travailleuses et travailleurs sociaux, avocat.e.s, personnalités publiques au contact de la population, associations militantes, sommes les témoins de ce fonctionnement absurde où inégalités de traitement, non-respect de la loi et précarité se renforcent et font système, rendant caduc le processus d'accueil et d'insertion des personnes étrangères.

Nous, qui déployons une énergie considérable au quotidien pour, bien trop souvent, remplir des missions qui incombent à l'État, ne pouvons recueillir ces plaintes en restant silencieux.

Près d'un millier de personnes se sont mobilisées le 2 mai 2023 pour porter haut et fort des revendications pour un accès à un Service Public humain reposant sur le principe d'égalité des droits. À ce jour, et malgré notre volonté d'ouverture d'un dialogue, vous semblez ignorer nos sollicitations de rencontre, nous obligeant à rendre cette lettre publique.

Nous sommes de plus en plus nombreuses et nombreux dans un collectif élargi à des soutiens d'horizons et des sensibilités très divers à partager ce constat et les revendications.

Nous demandons un accès réellement simplifié au Service Public permettant d'informer, d'éclairer et d'aider les usagers et usagères dans leurs démarches administratives.

Nous demandons également que les dossiers déposés fassent l'objet de délai d'instruction raisonnable aboutissant systématiquement à une décision.

Nous réclamons l'exécution des décisions de justice.

Nous attendons des engagements forts et rapides pour garantir l'accès au droit et obtenir que ce Service Public soit à la hauteur des enjeux dont vous avez la responsabilité.

Signataires :



CONTACT : bougetapref69@gmail.com